

TN-s

Mortier pour pierre naturelle au trass spécial – lit épais



Mortier de pose pour revêtements en pierre de taille très sensibles à la coloration, par ex. Jura, Carrare, etc.

Mortier de maçonnerie standard M10 selon EN 998-2
NM III selon DIN 20000-412



APPLICATIONS

- en cas de charge particulière, améliorer avec dispersion flexible au trass
- pour l'intérieur et l'extérieur
- pour revêtements de sol, terrasses, marches, paliers d'escaliers, appuis de fenêtres
- Grâce à la combinaison innovante de liants et d'additifs sélectionnés, il s'agit d'un produit particulièrement adapté pour la pose de pierres de taille très sensibles à la décoloration
- pour des épaisseurs de lit de mortier minimales d'env. 2 cm avec une consistance plastique

PROPRIÉTÉS

- correspond aux fiches techniques de la Fédération de l'industrie allemande de la construction « Revêtements de sols en carreaux et dalles en dehors des bâtiments »
- correspond aux « habillages de piscines », « revêtements de façade avec carreaux fendus en céramique »
- correspond aux fiches techniques des associations industrielles marbre du Jura et dalles en pierre lithographique naturelle
- satisfait aux directives de la Fédération allemande de la pierre naturelle (DNV)
- répond aux exigences de la norme DIN 18352 et DIN 18332
- minéral
- stabilité élevée
- force d'adhérence élevée
- Teneur élevée en trass
- le trass permet de diminuer les risques d'efflorescence et de décoloration sur les pierres naturelles et garantit un déroulement optimisé du durcissement
- facile à mettre en œuvre
- résistant au gel et étanche à l'eau après le durcissement

COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- trass selon DIN 51043
- agrégats gradués selon DIN EN 12620
- additifs de régulation et d'amélioration des propriétés du produit et de sa mise en œuvre

SUPPORT

- Evaluation** ■ Le support doit être sec, porteur, hors gel et durci.
- Préparation du support** ■ Les supports absorbants doivent être prétraités.

TN-s

Mortier pour pierre naturelle au trass spécial – lit épais



Une marque de sievert

MISE EN OEUVRE

Température	<ul style="list-style-type: none">■ Ne pas appliquer, laisser prendre ou durcir si la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C ou supérieure à +30°C et en cas d'exposition à la lumière solaire directe et/ou de vent violent.
Mélange / Préparation / Traitement	<ul style="list-style-type: none">■ Gâcher le mortier sec avec de l'eau propre dans un mélangeur continu, une bétonnière ou un malaxeur à mélange forcé pendant maximum 2 à 3 minutes, selon la consistance souhaitée.■ En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre.■ Mélanger à l'aide d'un agitateur approprié jusqu'à l'obtention d'une consistance pâteuse et onctueuse, laisser reposer brièvement et mélanger à nouveau.■ Une partie de l'eau de gâchage peut être remplacée par la dispersion flexible au trass tubag afin d'améliorer davantage le produit.■ Consistance de terre humide : Env. 4,25- 4,5 l d'eau pour 40 kg■ Consistance de terre humide optimisée : Env. 3,5 l d'eau + 0,7 l de dispersion flexible au trass sur 40 kg■ Consistance plastique rigide : Env. 5- 5,5 l d'eau pour 40 kg■ Consistance plastique rigide optimisée : Env. 5 l d'eau + 1 l de dispersion flexible au trass sur 40 kg■ Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Selon la méthode de pose et la nature de la pierre naturelle, les pierres de taille et dalles en céramique sont à poser sur toute la surface et sans cavités dans le lit de mortier de pose à consistance légèrement plastique.■ En cas de pose à consistance de terre humide, il convient d'utiliser une barbotine, par ex. la barbotine d'adhérence flexible au trass TNH-flex de tubag.■ L'épaisseur de lit de mortier minimale s'élève à env. 2 cm en cas de consistance plastique.
Temps de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Env. 1 heure à une consistance de terre humide■ Env. 2 heures à une consistance plastique rigide
Séchage / Durcissement	<ul style="list-style-type: none">■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
Nettoyage des outils	<ul style="list-style-type: none">■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.
Remarques	<ul style="list-style-type: none">■ En cas de charge particulière, par ex. chauffage par le sol ou charge thermique à l'extérieur, il convient d'améliorer le mortier avec une dispersion flexible au trass.■ Obturer les joints uniquement après le séchage du mortier de pose.

FORME DE LIVRAISON

- 40 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- consommation : env. 15 kg/m² par cm d'épaisseur de couche
- rendement : env. 26 l enduit frais par 40 kg/sac

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Base de liant	Ciment trass
Type de produit	Mortier de maçonnerie normal (G) selon EN 998-2
Groupe de mortier	NM III selon DIN 20000-412
Consommation d'eau	(en fonction de la consistance de traitement) env. 4,25 – 5,5 l par 40 kg/sac
Granulométrie	0 – 4 mm
Résistance à la compression	≥ 10 N/mm ²

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.■ Plus d'informations dans la fiche de données de sécurité sur www.tubag.lu.
GISCODE	<ul style="list-style-type: none">■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)
Élimination	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. La mise en œuvre de matières premières naturelles peut entraîner des différences par rapport aux valeurs et propriétés indiquées. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.